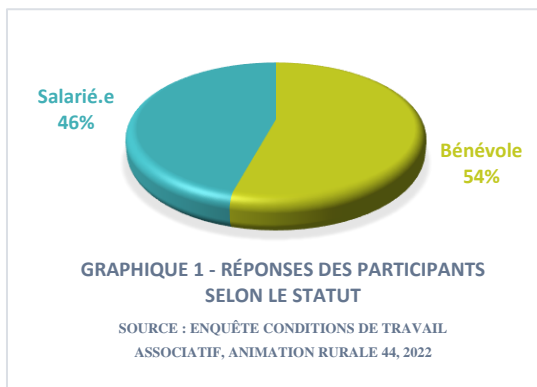


**Résultat de l'enquête sur les risques psychosociaux chez les bénévoles dirigeant.e.s et les salarié.e.s dirigeant.e.s associatifs des structures associatives de proximité de moins de 50 salarié.e.s**

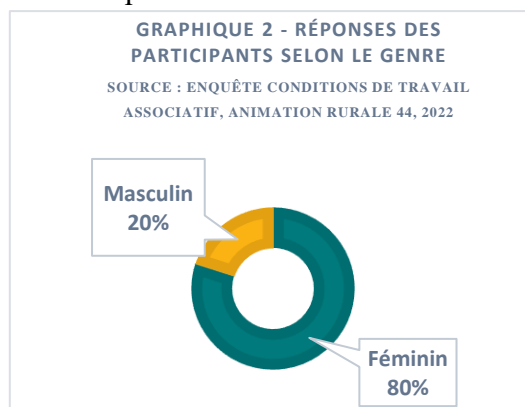
**Réalisé par Ahmed Chebli**

**1. Profil sociodémographique des participants à l'enquête**



En France, en 2022, 152 720 associations sont employeuses. Elles sont 4 180 associations en Loire atlantique.<sup>1</sup> AR44 accompagne aujourd'hui 83 associations employeuses sur le territoire ligérien. Ce qui représente 2 % des associations départementales et 0,054 % des associations en France.

Les résultats de l'enquête et des 70 réponses récoltées montrent que 54 % des bénévoles ont répondu à notre questionnaire contre 46 % des salarié.e.s. Le profil sociodémographique des participants à notre enquête surreprésente très nettement les femmes (80 % des réponses contre 20 % des hommes) (**Graphique 2**). Cette tendance se confirme plus chez les bénévoles que chez les salarié.e.s dirigeant.e.s avec 85 % des réponses de femmes bénévoles et 75% des réponses de femmes salarié.e.s.



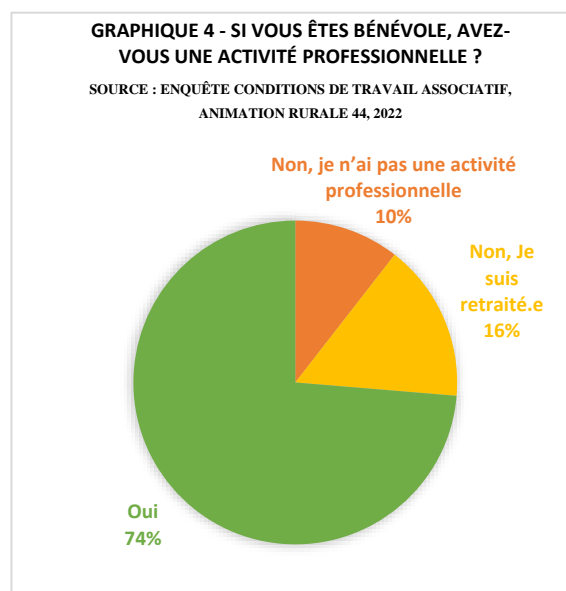
**(Tableau1)**

Cependant, notre population d'enquêtée salarié.e.s dirigeant.e.s est estimée à 650 salarié.e.s dirigeant.e.s au moment de la passation du questionnaire. Les réponses des salarié.e.s dirigeant.e.s à ce questionnaire représentent 4,92 % du total des salarié.e.s associatifs du réseau fédéral. Dans le même registre, le pourcentage des salariées dirigeantes (femme) ayant répondu est estimé à 3,69 % de la population totale de salarié.e.s de la fédération

<sup>1</sup> « La France associative en mouvement 2021 ». Consulté le 15 août 2022. <https://recherches-solidarites.org/blog/2021/10/04/la-france-associative-en-mouvement-2/>.

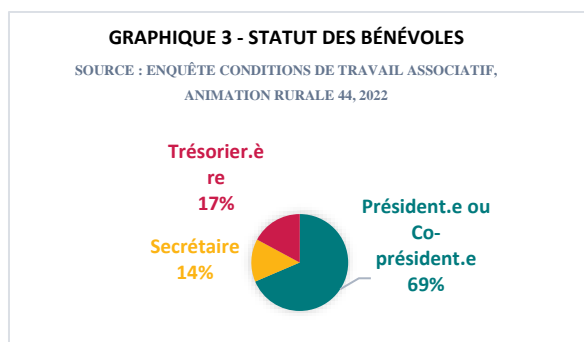
En revanche, on notera qu'il n'y a aucune statistique assez précise disponible sur les bénévoles dirigeant.e.s au niveau de la fédération Animation Rurale 44. Diagnostic en cours de réalisation.

**Tableau 1 : Statut selon le genre**



Genre	Statut au niveau de l'association		Total général
	Bénévole	Salarié.e	
Féminin	84,21 %	75 %	80 %
Masculin	15,79 %	25 %	20 %
Total général	100 %	100 %	100 %

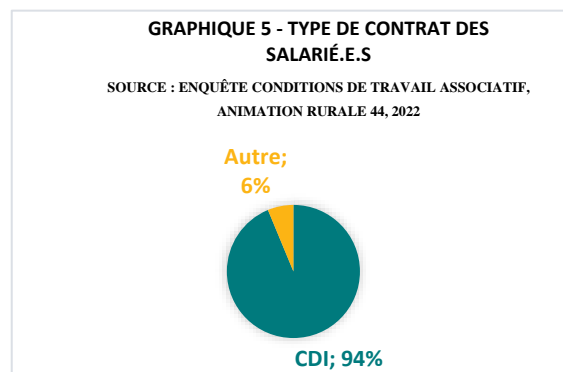
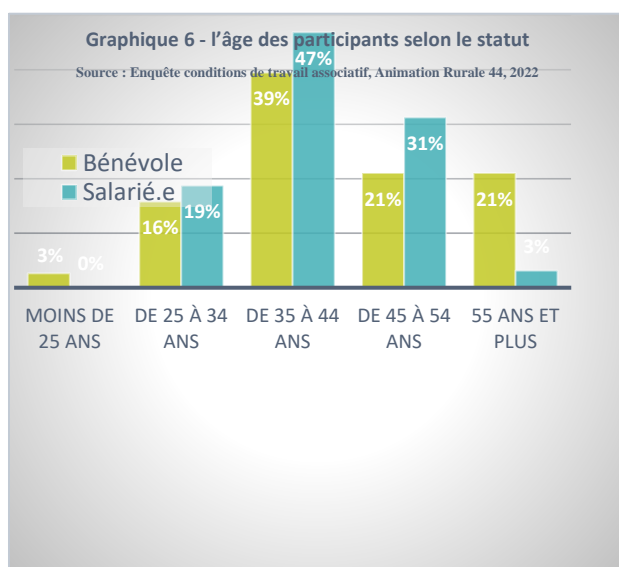
Source : Enquête conditions de travail associatif, Animation Rurale 44, 2022

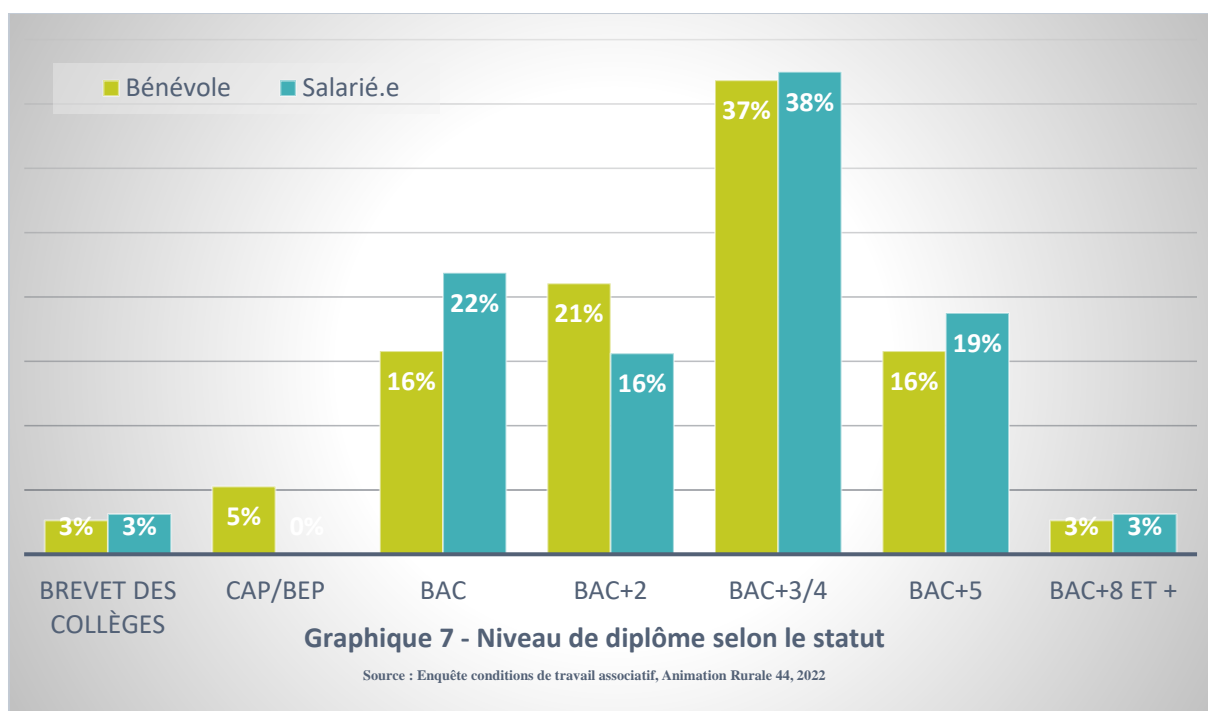


Par ailleurs, on observe parmi les bénévoles qui ont répondu, une très forte proportion des président.e.s ou co-président.e.s (69 %), suivi des Trésoriers.ères (17 %) et enfin les secrétaires (14 %).

74 % des bénévoles dirigeant.es interrogé.es ont une activité professionnelle à coté de leur engagement bénévole. 16 % sont à la retraite et 10 % n'ont pas d'activité professionnelle. L'ensemble des bénévoles qui exercent une activité professionnelle sont en contrat à durée indéterminée (CDI).

Concernant l'âge de notre population d'étude (**graphique 6**), la proportion des 35-44 ans est supérieure par rapport aux autres catégories d'âge. On trouve cependant un peu plus de salarié.e.s que de bénévoles dans la tranche d'âge 35-44ans avec 47 %. Dans les 45-54 ans, 31 % des répondants sont salarié.e.s dirigeant.e.s et 21 % sont des bénévoles. Ce qui représente 10 points d'écart entre les deux. Enfin l'analyse des deux catégories 25-34 ans et 55 ans et plus montrent des disparités entre les salarié.e.s dirigeant.e.s et les bénévoles. Dans la première catégorie, les salarié.e.s dirigeant.e.s sont plus représentés alors que dans la deuxième catégorie, les bénévoles dirigeant.e.s sont relativement plus nombreux avec 18 points d'écart entre les bénévoles et les salarié.e.s.





Les diplômés (**graphique 7**) sont aussi relativement plus nombreux dans les associations du réseau d'AR44. La catégorie BAC+3/4 est majoritairement à la tête des associations. Les bénévoles dirigeant.e.s sont relativement plus présents dans la catégorie BAC+2, alors que les salarié.e.s dirigeant.e.s sont plus nombreux dans la catégorie des diplômés des BAC et BAC+5.

Par ailleurs, les réponses des participants à notre enquête (**Tableau 2**) viennent majoritairement de la commune « Pornic Agglo Pays de Retz » avec 19 réponses, suivies de Nantes Métropole avec 17 réponses. Ce qui correspond à la répartition des associations dans ces 2 agglomérations. Ainsi, les participants à l'enquête habitent en grande partie à Nantes Métropole et Pornic Agglo Pays de Retz, suivi de Châteaubriant-Derval et Sèvre et Loire. (**Tableau 3**). Comme pour les effectifs des salarié.e.s dirigeant.e.s et des bénévoles dirigeant.e.s cités précédemment, il n'y a de statistique sur le lieu d'habitation et de travail de l'ensemble des personnes visées par la recherche.

**Tableau 2 - Le nombre de réponse selon les communes (découpage intercommunale) (Où se situe votre association ?)**

Source : Enquête conditions de travail associatif, Animation Rurale 44, 2022

Commune	Nombre de réponse
<b>Pornic Agglo Pays de Retz</b>	19
<b>Nantes Métropole</b>	17
<b>Châteaubriant-Derval</b>	9
<b>Clisson Sèvre et Maine Agglo</b>	6
<b>Pays de Pontchâteau et de Saint-Gildas des Bois</b>	4
<b>Sèvre et Loire</b>	4

<b>Erdre et Gesvres</b>	4
<b>Pays d'Ancenis</b>	2
<b>Estuaire et Sillon</b>	2
<b>Nozay</b>	2
<b>Hors département</b>	1
<b>Total général</b>	<b>70</b>

**Tableau 3 – le nombre de réponse selon le lieu d’habitation des résidents (ou habitez-vous ?) (Origines géographiques)**

Source : Enquête conditions de travail associatif, Animation Rurale 44, 2022

<b>Commune</b>	<b>Nombre de réponse</b>
<b>Nantes Métropole</b>	17
<b>Pornic Agglo Pays de Retz</b>	14
<b>Châteaubriant-Derval</b>	9
<b>Sèvre et Loire</b>	6
<b>Erdre et Gesvres</b>	5
<b>Pays de Pontchâteau et de Saint-Gildas des Bois</b>	3
<b>Clisson Sèvre et Maine Agglo</b>	3
<b>Hors département</b>	3
<b>Sud Retz Atlantique</b>	2
<b>Sud Estuaire</b>	2
<b>Pays d'Ancenis</b>	2
<b>Nozay</b>	2
<b>Estuaire et Sillon</b>	1
<b>Redon Agglomération</b>	1
<b>Total général</b>	<b>70</b>

Les salarié.e.s dirigeant.e.s qui ont répondu sont plus nombreux à exercer dans le domaine en lien avec la jeunesse, l’enfance et la petite enfance. Plus précisément, le tiers des salarié.e.s dirigeant.e.s qui ont répondu à notre enquête exerce dans les accueils de loisirs et/ou les accueils périscolaires (34 % des salarié.e.s), mais aussi dans les associations appelées « multi-services » par la fédération, qui regroupent plusieurs services en lien avec l’enfance et la petite enfance (crèche, cantine scolaire, Espace de Vie Sociale, maisons des jeunes, etc.) (21 % des salarié.e.s qui ont répondu).

**Tableau 4 - Le nombre des salarié.es ayant répondu à l’enquête selon l’activité principale de leur association**

Source : Enquête conditions de travail associatif, Animation Rurale 44, 2022

<b>Activité principale de l’association</b>	<b>Effectif salarié</b>	<b>Pourcentage</b>
Accueil de loisirs sans hébergement et/ou accueil périscolaire	11	34,38%
Associations « multi-services » : qui regroupent plusieurs services de type ALSH, APS, crèche, cantine scolaire, Espace de Vie Sociale, maisons des jeunes, etc.	7	21,88%
Micro-crèche, halte-garderie, multi-accueil	3	9,38%

Café associatif	3	9,38%
École de musique	2	6,25%
Autre	2	6,25%
Maison de jeunes	1	3,13%
Restauration scolaire	1	3,13%
Tiers lieux	1	3,13%
Collectifs ou groupements : association dont l'objet est l'animation d'un réseau ou groupements d'employeurs.	1	3,13%
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>100%</b>

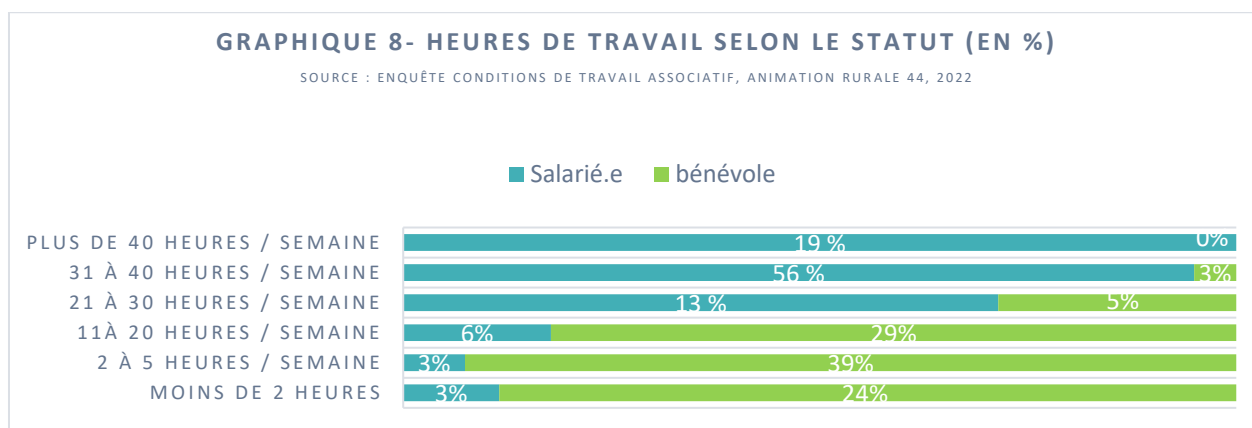
A la différence des salariées dirigeant.es, les bénévoles dirigeant.e.s qui ont répondu au questionnaire sont à la fois dans les associations « multi-service », mais aussi dans les cafés associatifs et les écoles de musiques et les écoles de danse. Leur nombre est nettement inférieur dans les micro-crèches, halte-garderie, multi-accueil, dans les accueils de loisirs sans hébergement et/ou accueils périscolaires, et enfin les tiers lieux bibliothèques et les associations dont l'objet est l'animation d'un réseau ou groupements d'employeurs. Toutefois, presque 16 % sont des dirigeant.e.s associatifs qui travaillent sur d'autres activités que celles proposées dans les choix de réponses du questionnaire.

**Tableau 5 - Le nombre des bénévoles qui ont répondu à l'enquête selon l'activité principale de leur association**

Source : Enquête conditions de travail associatif, Animation Rurale 44, 2022

Activité principale de l'association	Effectif bénévole	Pourcentage
Associations « multi-services » : qui regroupent plusieurs services de type ALSH, APS, crèche, cantine scolaire, Espace de Vie Sociale, maisons des jeunes, etc.	6	15,79 %
Autre	6	15,79 %
Café associatif	6	15,79 %
École de musique	5	13,16 %
Écoles de danse	4	10,53 %
Micro-crèche, halte-garderie, multi-accueil	3	7,89 %
Accueil de loisirs sans hébergement et/ou accueil périscolaire	3	7,89 %
Tiers lieux	2	5,26 %
Bibliothèque	2	5,26 %
Collectifs ou groupements : association dont l'objet est l'animation d'un réseau ou groupements d'employeurs.	1	2,63 %
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>100 %</b>

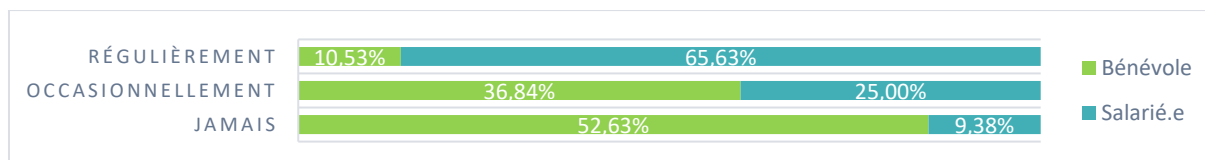
## 2. Rythme de travail



Sur le **graphique 8**, deux tendances sont à analyser : 29 % des bénévoles dirigeant.e.s déclarent travailler de 11 à 20 heures par semaine. Et presque 20 % des salarié.e.s dirigeant.e.s révèlent travailler plus de 40 heures par semaine. Ces tendances se précisent dans les résultats du **graphique 9** sur les contraintes horaires. Au total, 65,63 % des salarié.e.s dirigeant.e.s déclarent avoir des horaires de travail supérieurs à 8 heures par jour. Presque 37 % des bénévoles révèlent travaillés occasionnellement plus de 8 heures par jour.

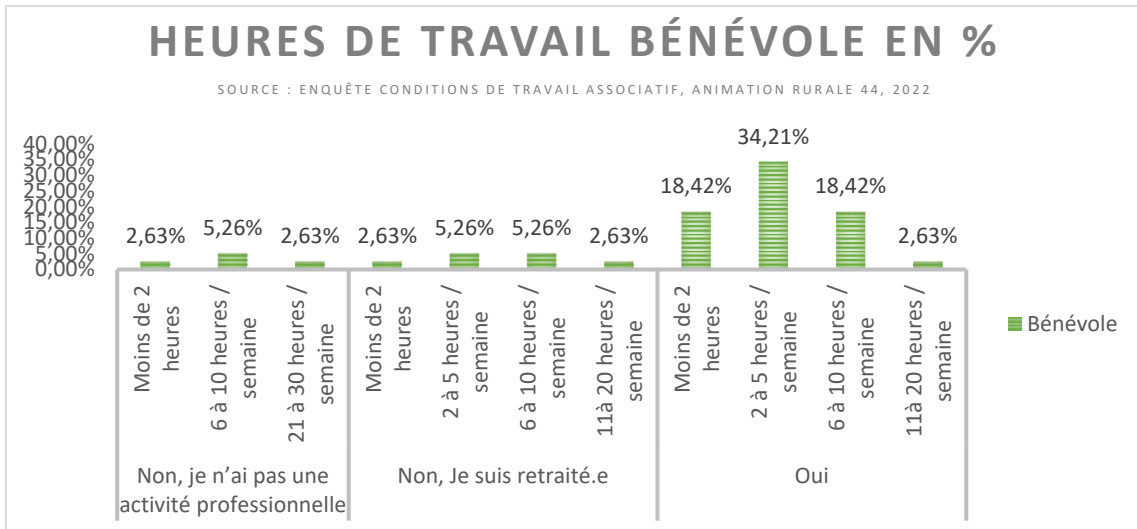
### Graphique 9 - Quelles sont vos contraintes horaires ? [Amplitude horaire supérieure à 8 heures]

Source : Enquête conditions de travail associatif, Animation Rurale 44, 2022



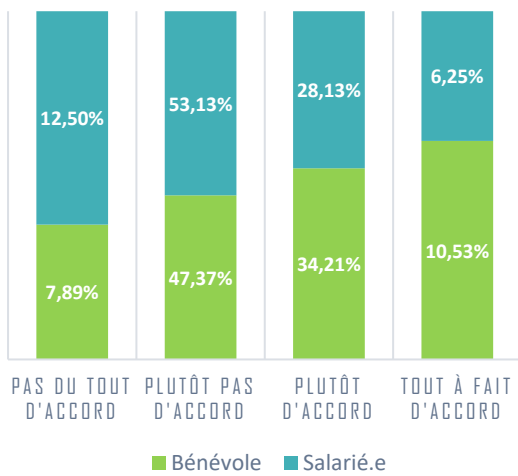
L'analyse des heures de travail des bénévoles dirigeant.e.s dans le **graphique 10** montre que les bénévoles qui exercent une activité professionnelle en plus de leur responsabilité bénévole font plus d'heures de travail que les bénévoles à la retraite ou les bénévoles sans activité. 34 % des bénévoles en activité professionnelle déclarent travailler entre 2 et 5 heures par semaine et presque 18% d'entre eux font entre 6 et 12 heures de travail bénévole par semaine.

**Graphique 10 – Heures de travail des bénévoles dirigeant.e.s selon la question « Si vous êtes bénévole, avez-vous une activité professionnelle » ?**



**GRAPHIQUE 11 – JE DISPOSE DU TEMPS NÉCESSAIRE POUR EXÉCUTER CORRECTEMENT MON TRAVAIL BÉNÉVOLE OU SALARIÉ**

SOURCE : ENQUÊTE CONDITIONS DE TRAVAIL ASSOCIATIF, ANIMATION RURALE 44, 2022



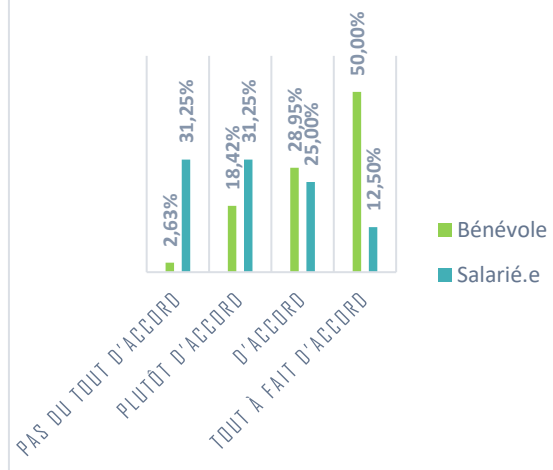
Plus de la moitié des salarié.e.s dirigeant.e.s interrogés affirment n’avoir pas le temps nécessaire pour exécuter correctement leur travail. 47 % des bénévoles disent aussi ne pas avoir le temps pour exécuter correctement leur travail bénévole. Cet écart est significatif entre les bénévoles et les salarié.e.s dirigeant.e.s (6 points d’écart) ou presque un tiers des bénévoles déclarent avoir le temps nécessaire pour exécuter correctement leur travail.

**(Graphique 11)**

En revanche, plus de 50 % des bénévoles dirigeant.e.s questionnés estiment travailler pour l’association chez eux le soir ou pendant leurs vacances. Cette tendance diminue chez les salarié.e.s dirigeant.e.s, avec un tiers des réponses qui déclarent travailler le soir et pendant les vacances. **(Graphique 12)**

**GRAPHIQUE 12 - JE TRAVAILLE POUR L'ASSOCIATION CHEZ MOI LE SOIR OU PENDANT MES VACANCES**

SOURCE : ENQUÊTE CONDITIONS DE TRAVAIL ASSOCIATIF, ANIMATION RURALE 44, 2022

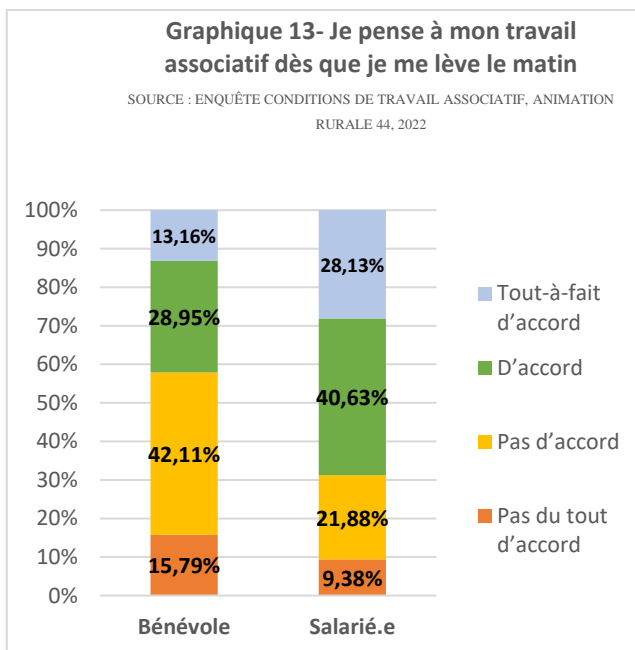




### 3. Charge mentale

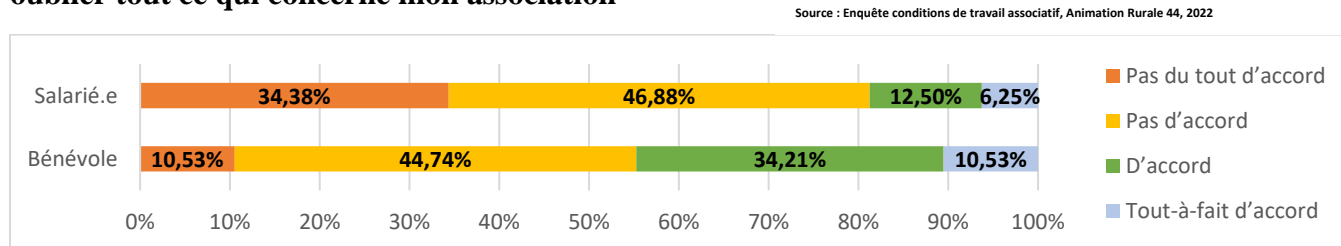
Plus de la moitié des salarié.e.s dirigeant.e.s dirigeant.e.s pensent à leur travail associatif dès qu’il se lève le matin. Cette tendance est moins présente chez les bénévoles, qui représentent presque le tiers des réponses. Par ailleurs, presque 60 % des bénévoles ont répondu « ne pas penser à leur travail associatif dès qu’ils se lèvent le matin ». C’est une différence significative aux réponses des salarié.e.s dirigeant.e.s (presque 30 % des réponses).

(Graphique 13)



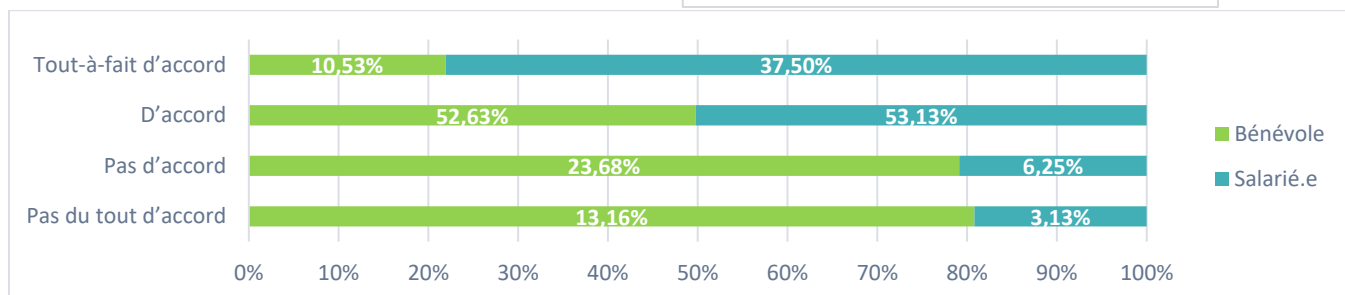
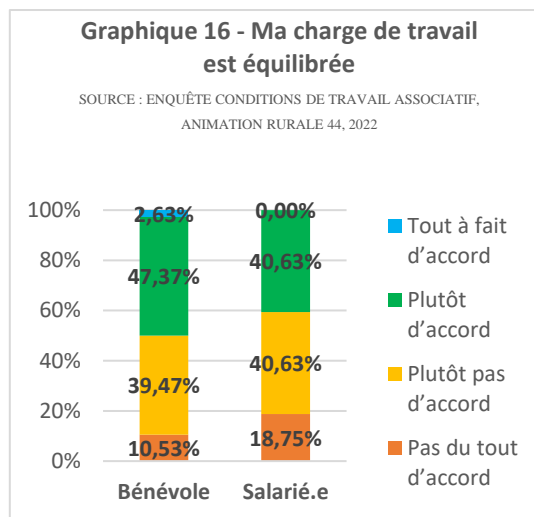
En revanche, on trouve pratiquement 80 % des salarié.e.s dirigeant.e.s (graphique 14) qui estiment ne pas arriver à ce décontracter et à oublier tout ce qui concerne leur association. Cette proportion est aussi présente chez les bénévoles dirigeants avec approximativement 50 % des réponses. Le même constat dans le (graphique 15), ou 90 % des salarié.e.s dirigeant.e.s déclarent avoir les problèmes de l’association en tête quand ils vont dormir et presque 60 % des bénévoles vivent la même chose.

Graphique 14 – Quand je rentre à la maison, j'arrive facilement à me décontracter et à oublier tout ce qui concerne mon association



Graphique 15 - Les problèmes de l'association me trottent encore dans la tête quand je vais au lit

Source : Enquête conditions de travail associatif, Animation Rurale 44, 2022



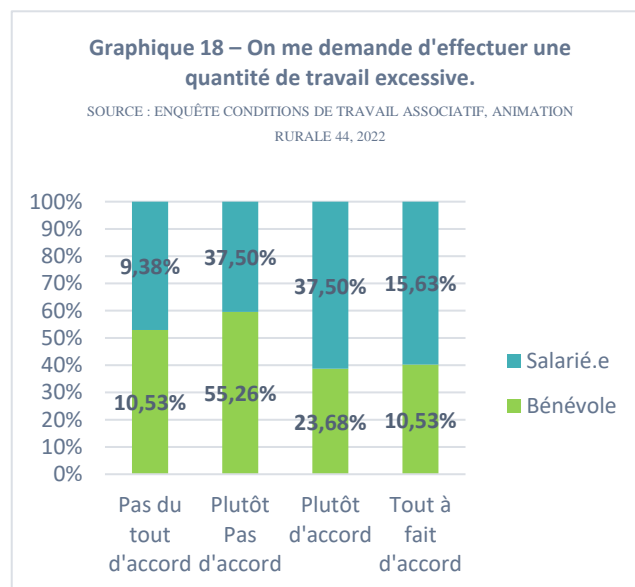
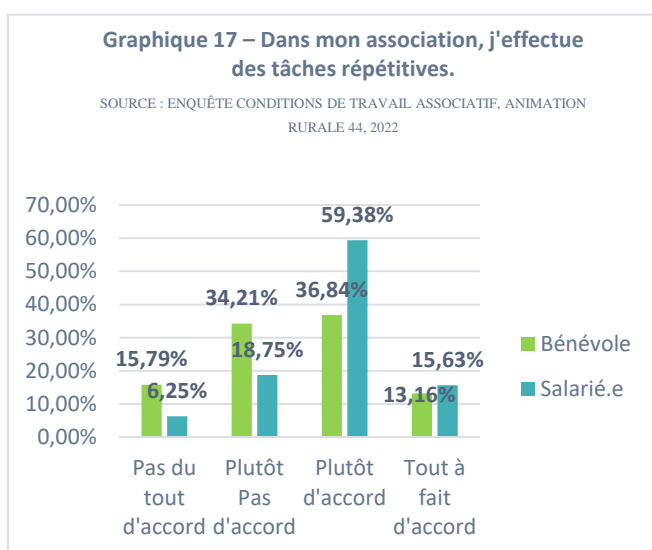
#### 4. Exigences du travail

Presque 60 % des salarié.e.s dirigeant.e.s interrogé.es déclarent que leur charge de travail n'est pas équilibrée, contre 40 % qui déclarent que leur charge est équilibré. Cette tendance est légèrement moins présente chez les bénévoles avec 50 % des réponses qui estiment que leur charge de travail est équilibrée et 50 % qui estiment le contraire.

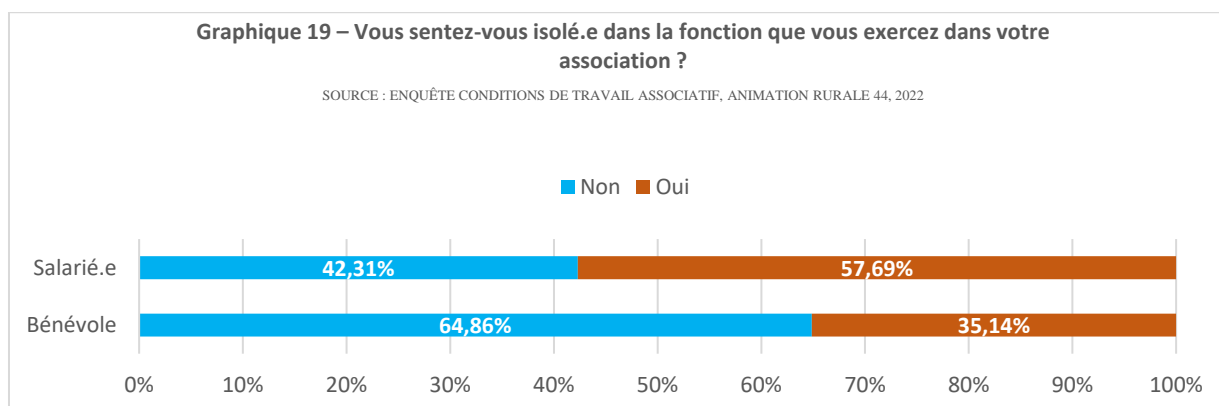
Par ailleurs, une différence est nettement observée entre les bénévoles et les salarié.e.s dirigeant.e.s sur l'exécution des tâches répétitives dans le travail. Les salarié.e.s dirigeant.e.s effectuent plus de tâches répétitives dans l'association que les bénévoles. Plus précisément, 75 % des salarié.e.s dirigeant.e.s déclarent faire des tâches répétitives contre 50 % des bénévoles. **(Graphique 17)**

Sur la question de la quantité de travail excessif demandé **(graphique 18)**, les salarié.e.s dirigeant.e.s sont amenés à faire plus de travail en matière de quantité que les bénévoles. 53 % des salarié.e.s interrogés déclarent effectuer une quantité de

travail excessive contre 39 % des bénévoles. Entre autre, 60 % des bénévoles estiment ne pas effectuer une quantité de travail excessive.



## 5. L'isolement au travail



Sue cette question de l'isolement au travail (**graphique 19**), les réponses des bénévoles et des salarié.e.s dirigeant.e.s se distinguent radicalement : presque 65 % des bénévoles déclarent se sentir isolés dans la fonction qu'ils exercent dans l'association contre 42 % des salarié.e.s. Le **tableau 6** confirme ces résultats, il semble qu'il y a un lien entre la fonction et l'isolement dans la fonction exercée dans l'association.

**Tableau 6 - le sentiment d'isolement selon la fonction exercée au niveau de l'association.**

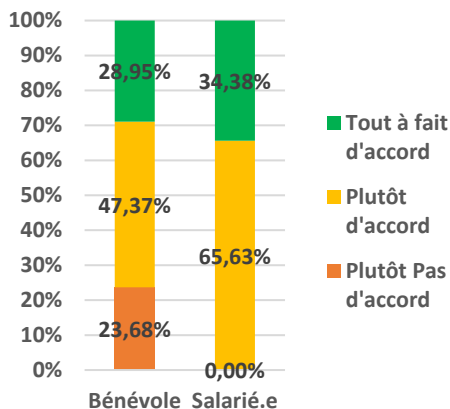
Fonction		isolement			Total général
		Je ne sais pas	Non	Oui	
Bénévole	Effectif	1	24	13	38
	%	14,29 %	68,57 %	46,43 %	54,29 %
Salarié.e	Effectif	6	11	15	32
	%	85,71 %	31,43 %	53,57 %	45,71 %
Total général	Effectif	7	35	28	70
	%	10 %	50 %	40 %	100

\* Le test du Khi2 est significatif au seuil de 5 %

## 6. L'autonomie au travail

**Graphique 20 : Mon travail me permet souvent de prendre des décisions moi-même**

SOURCE : ENQUÊTE CONDITIONS DE TRAVAIL ASSOCIATIF, ANIMATION RURALE 44, 2022



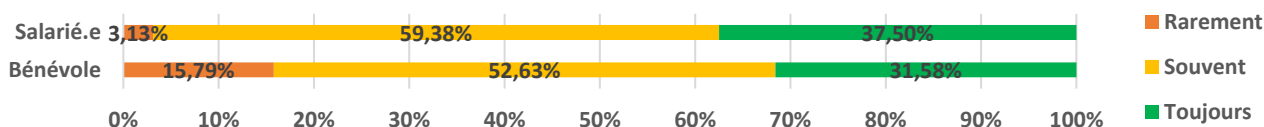
La majorité des salarié.e.s dirigeant.e.s interrogés (**graphique 20**) estiment que leur travail leur permet souvent de prendre des décisions eux-mêmes. Cette attitude est aussi observé chez les bénévoles. Seuls 24 % des bénévoles déclarent le contraire.

On trouve cependant un peu plus de salarié.e.s dirigeant.e.s qui pensent être suffisamment autonomes dans leur travail. Cependant, ce qui varie c'est la fréquence de cette autonomie dans le travail : 37 % des salarié.e.s dirigeant.e.s déclarent être toujours autonomes, contre 59 % qui pensent être souvent autonomes.

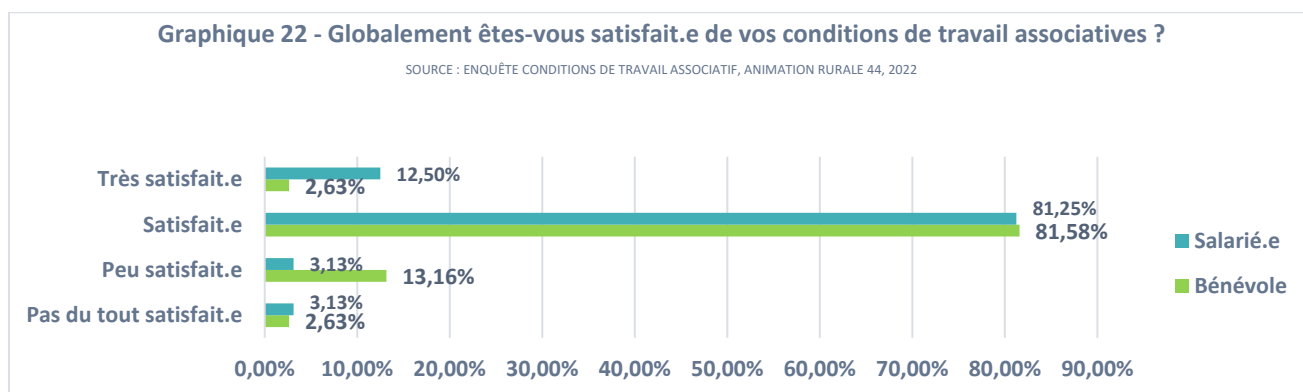
Chez les bénévoles, presque 32 % pensent être toujours autonome, 53 % sont souvent autonome et enfin 15 % qui sont rarement autonomes dans leur travail.

**Graphique 21 – Pensez-vous être suffisamment autonome dans votre travail ?**

SOURCE : ENQUÊTE CONDITIONS DE TRAVAIL ASSOCIATIF, ANIMATION RURALE 44, 2022

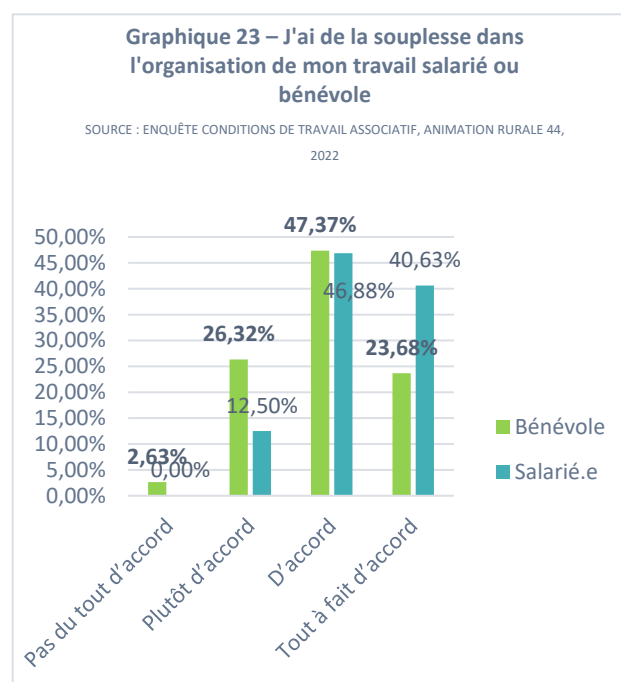


## 7. Satisfaction au travail

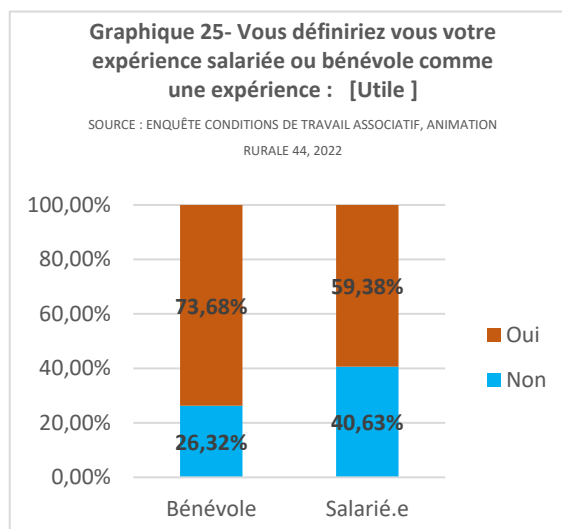
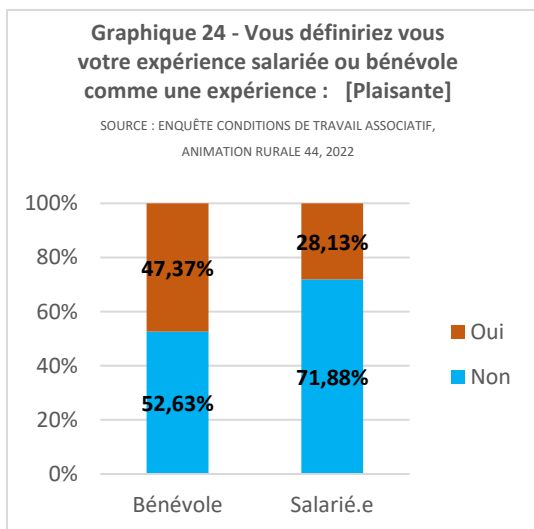


Concernant les réponses de l'enquête sur la satisfaction au travail, le plus grand nombre des bénévoles et des salarié.e.s dirigeant.e.s qui ont répondu à notre enquête déclarent être satisfaits des conditions de travail associatives (**graphique 22**). Cette satisfaction est légèrement plus ressentie chez les salarié.e.s dirigeant.e.s avec 12,5 % qui estiment être très satisfaits de leur conditions de travail associatives contre 2,6 % des bénévoles.

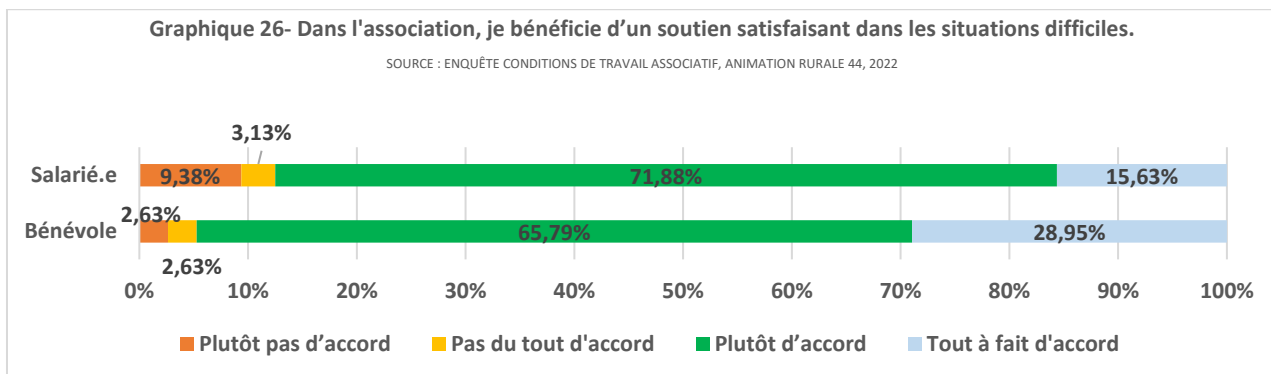
Cette satisfaction est traduite aussi par une souplesse dans l'organisation du travail (**graphique 23**) : presque la moitié des bénévoles et salarié.e.s dirigeant.e.s interrogés pensent avoir de la souplesse dans l'organisation de leur travail dans l'association. Cette souplesse est nettement supérieure chez les salarié.e.s dirigeant.e.s avec pratiquement 41 % contre 24 % des bénévoles. Inversement, presque un tiers des bénévoles estiment que l'organisation de leur travail associative n'est pas souple.



Par ailleurs, l'expérience associative n'est vécue comme plaisante que par 28 % des salarié.e.s dirigeant.e.s et seulement 47 % des bénévoles (**graphique 24**). En revanche, cette expérience est vécue comme utile par approximativement 74 % des salarié.e.s dirigeant.e.s contre 59 % des bénévoles (**graphique 25**).

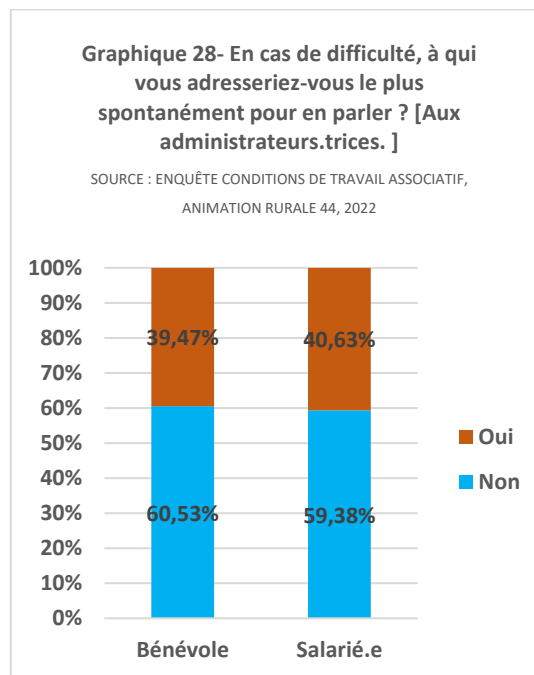
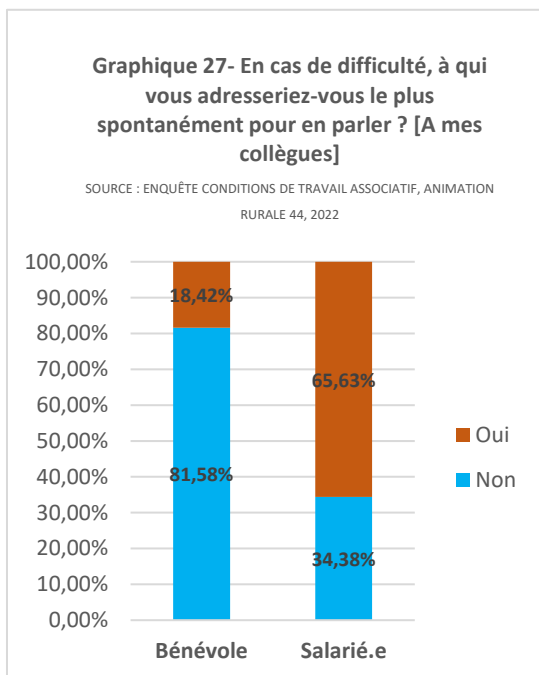


## 8. Le Soutien social



Une grande partie des bénévoles et des salarié.e.s dirigeant.e.s interrogé.e.s estiment avoir un soutien dans les situations difficiles (**graphique 26**). Cependant, on trouve un peu plus de bénévoles qui déclarent bénéficier d'un soutien satisfaisant. Dans ce sens, presque 95 % des bénévoles bénéficient d'un soutien satisfaisant dans les situations contre 87,5 % des salarié.e.s.

En cas de difficulté dans le travail associatif, les salarié.e.s dirigeant.e.s s'adressent plus à leur collègues que les bénévoles. Cette différence est très significative : 65,6 % des salarié.e.s dirigeant.e.s s'adressent à leur collègue en cas de difficulté, contre seulement 18 % des bénévoles. Par ailleurs, presque 40 % des salarié.e.s dirigeant.e.s sollicitent les administrateurs.trices de l'association en cas de difficulté, contre 39 % des bénévoles (**graphique 27, 28**).





### 9. Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale

Presque 77 % des salarié.e.s dirigeant.e.s déclarent que leur travail empiète sur le temps consacré à leurs autres activités (famille, amis, loisirs...). Les bénévoles sont aussi relativement nombreux à penser que leur travail empiète sur leurs loisirs (presque 65 % des réponses vont dans ce sens) (**graphique 29**).

D'autre part, les réponses des bénévoles et des salarié.e.s dirigeant.e.s sont assez variées, mais s'accordent sur le fait que les horaires de travail créent des tensions dans la vie personnelle et familiale. Dans ce sens, on observe plus de salarié.e.s

dirigeant.e.s touchés par cette situation, avec presque 60 % des réponses contre 52,6 % des bénévoles. (**Graphique 30**)

